

REPUBLIQUE FRANCAISE

Commune de SAINT-ÉTIENNE-L'ALLIER

DOSSIER : N° PC 027 538 22 L0005

Déposé le : 12/07/2022

Affiché le : 12/07/2022

Demandeur : GAEC DES PARFONDINS

Nature des travaux : **Une extension d'un bâtiment agricole**

Sur un terrain sis à : **1081 Rue des Parfondins à Saint-Étienne-l'Allier (27450)**

Référence(s) cadastrale(s) : **538 ZE 12**

ARRÊTÉ

accordant un permis de construire au nom de la commune de Saint-Étienne-l'Allier

Le Maire de la commune d Saint-Étienne-l'Allier

Vu la demande de permis de construire présentée le 12/07/2022 par GAEC DES PARFONDINS ;

Vu l'objet de la demande

- pour une extension d'un bâtiment agricole ;
- sur un terrain situé 1081 Rue des Parfondins à Saint-Étienne-l'Allier (27450) ;
- pour une surface de plancher créée de 0 m² ;

Vu le Code de l'Urbanisme, notamment ses articles L 421-1 et suivants ;

Vu le plan local d'urbanisme approuvé le 05/07/2012, modifié le 08/02/2019 ;

Vu le Règlement Départemental de Défense Extérieure Contre l'Incendie (RDDECI) adopté en date du 01/03/2017 ;

Vu l'avis du Maire en date du 12/07/2022 ;

ARRÊTE

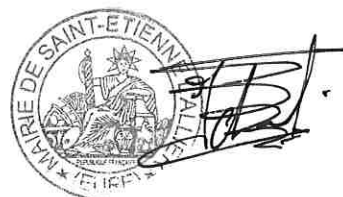
Article 1

Le présent Permis de Construire est **ACCORDE**.

Saint-Étienne-l'Allier, le 29/07/22

Le Maire

Jean-Charles BEAUCHE



NOTA BENE : La présente autorisation peut être le fait générateur de taxes et de participations d'urbanisme. Vous recevrez un avis d'imposition de la part des services de l'Etat ultérieurement.

La présente décision est transmise au représentant de l'Etat dans les conditions prévues à l'article L.2131-2 du code général des collectivités territoriales.